Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 17/10/2023

MIKERY INTERMARCHE rappelle MAQUEREAU



- Noms des modèles ou références concernés : **MAQUEREAU**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **Lot 23-261**
- Date début/fin de commercialisation : **du 23/09/2023 au 25/09/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **servi au rayon marée traditionnel**
- Zone géographique de vente : **VESOUL (70) HAUTE SAONE**
- Distributeurs : **INTERMARCHE Vesoul**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **un contrôle microbiologique a mis en évidence dans un lot de ce produit la présence d'histamine à un taux supérieur à la limite autorisée**
- Risques encourus par le consommateur : **Toxines endogènes : histamine**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 30 octobre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0384762900**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre